



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

20/11/2013

Dossier complet le

20/11/2013

N° d'enregistrement

04213 P0110

1. Intitulé du projet

Contrat de Plan Etat - SANEF 2010-2014

Travaux d'aménagement pour le déploiement du Télépéage Sans Arrêt (TSA) sur la Barrière Pleine Voie (BPV) de Beaumont (54) sur l'Autoroute A4 -
Modification du projet initial ayant donné lieu à une décision d'exonération d'étude d'impact (DREAL F04112P007 du 19/07/12)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Sanef

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Olivier CUENOT, Directeur de la Construction et du Patrimoine

RCS / SIRET

RCS NANTERRE 632 050 019

Forme juridique Société Anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° b) Modification ou extension substantielle d'autoroutes et voies rapides.	Pas de critère particulier pour cette rubrique.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Extension de la plateforme de péage sur une largeur d'environ 15m au Nord, restructuration des voies et des îlots de péage.

Démolition de l'auvent existant.

Construction d'une galerie piétonne souterraine

Construction d'un nouvel auvent sur les voies de sortie

Aménagements des haltes péages Nord et Sud

Reprise des entonnements amont et aval de la plateforme de péage

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs principaux de l'opération de modernisation et d'extension de la gare de péage de Beaumont sont :

- la mise en application des recommandations issues du Grenelle de l'environnement en poursuivant le déploiement, sur les BPV du réseau autoroutier de Sanef, du "télépéage sans arrêt (TSA) toutes classes à 30 km/h" qui vise à offrir un service encore plus performant aux usagers dans le but :

- d'améliorer la fluidité des barrières pleine voie en toute sécurité
- d'augmenter le confort et la qualité de service
- de permettre des économies significatives de carburant et la réduction des émissions de CO2, notamment pour les Poids-Lourds (suppression des arrêts et redémarrages)

- l'anticipation des besoins futurs au droit de la barrière de péage en termes de capacité. La nécessité du déploiement du télépéage sans arrêt toutes classes sur la BPV de Beaumont constituait une opportunité d'intégrer également à la réflexion et au projet une extension des structures de la plate-forme. Cette extension contribuera également à court terme à améliorer la fluidité du trafic et à réduire les émissions de CO2 en limitant les temps d'attente pour les usagers.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont réalisés sous circulation sur une durée de 15 mois.

Le phasage débute par l'élargissement de plateforme au Nord puis par réalisation des travaux par bloc successifs de plusieurs voies avec utilisation de voies de péage provisoires.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Maintien du nombre de voies de péage avec création de voies dédiées au télépéage sans arrêt pour les VL et les PL.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Accord sur le Dossier de Déclaration préfectorale au titre du Code de l'Environnement daté du 04/04/2013 sur la base de l'ancien projet et en date du 08/11/2013 pour le projet modifié.

Dossier de Porté à connaissance en fonction de la réunion à venir avec la DDT54 suite modification du projet

Permis de construire pour nouvel auvent, galerie et édicules sanitaires

Permis de démolir pour auvent existant

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli dans le cadre de la procédure de demande d'examen au "Cas par cas" conformément au décret n°2011-2019 du 29 décembre 2011 portant réforme des études d'impact des projets de travaux ou d'ouvrages ou d'aménagements.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Extension physique de la surface de la plateforme autoroutière côté Nord	0 531 ha environ hors tout 15m de plateforme au Nord à l'axe du péage
Démolition de l'auvent existant	700 m ²
Construction d'un nouvel auvent	440 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Autoroute A4
Barrière de péage de Beaumont
PR 295

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 05 ° 55 ' 43 " 8 E Lat. 49 ° 11 ' 57 " 4 N

Point d'arrivée : Long. 05 ° 55 ' 12 " 3 E Lat. 49 ° 11 ' 55 " 3 N

Communes traversées :

MOINEVILLE (54)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

1975

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Plateforme de péage A4 et haltes attenantes ; élargissement de plateforme à l'intérieure des emprises DPAC.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS de MOINEVILLE 22/02/2002

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impac/>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention au bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé en mai 2010 PPRT prescrit le 8 octobre 2007 (entreprise TITANITE implantée à Moutiers) PPRM approuvé le 24 novembre 2009
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nappe des calcaires du Dogger constitue une ressource importante en eau potable pour les collectivités de la vallée de la Moselle. L'agglomération messine est ainsi alimentée à près de 20% par la nappe du Dogger. Sa qualité et sa disponibilité expliquent l'importance de son exploitation. Dans ce secteur, on observe les captages des eaux d'exhaure des mines du Paradis gérés par le syndicat du Soiron sur le territoire communal de Moineville. Le périmètre de protection éloigné inclut l'autoroute A4 et la barrière de péage, engendrant une sensibilité vis-à-vis des eaux souterraines. Le point de captage se situe à l'extrémité Sud du territoire communal au niveau de la zone industrielle de Paradis.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déblais de l'ordre de 2000 m3
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au sein du périmètre zone de protection éloigné du captage des mines du Paradis sur la commune de Moineville (54).

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruit de la circulation routière franchissant le péage
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dégagements liés à la circulation routière franchissant le péage et aux engins de chantier pendant les travaux.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, démolition de chaussées et dalles béton, compactage
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Eclairage du péage</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Dégagements liés à la circulation routière franchissant le péage et aux engins de chantier pendant les travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Augmentation de l'impluvium autoroutier Possibilité de rejet dans les réseaux existants à vérifier</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi :

Une décision d'exonération d'Etude d'Impact a été prise par arrêté DREAL F04112P007 le 19/07/2012 sur la base de l'ancien projet d'aménagement de la barrière de péage

Le présent formulaire est établi suite à des modifications du projet portant notamment sur

- une augmentation de la largeur d'élargissement de la plateforme de péage (de 6 à 15m)
- la démolition de l'auvent actuel et son remplacement par un nouvel auvent allégé
- l'aménagement des haltes péages Nord et Sud avec edicules sanitaires

Au regard des renseignements fournis dans le présent formulaire, et compte tenu des modifications non substantielles du projet initial vis à vis de l'environnement, nous pensons que le projet étudié devrait être dispensé d'étude d'impact

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Arrêté DREAL-F04112P007 du 19/07/2012 portant décision d'exonération d'Etude d'impact sur la base de l'ancien projet
Accord sur la dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau sur la base de l'ancien projet
Accord sur le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour le projet modifié

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Sentis

le, 18 NOV. 2013

Signature

Le directeur de la construction et du patrimoine
Olivier CUENOT

